



Synthèse de proposition de projet

1.	Groupe d'Etats:	11 Etats de l'Afrique de l'Ouest (Benin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Léone)
2.	Projet N°.:	WACAF/2016/003
3.	Titre de Projet :	Assistance pour l'élaboration des plans d'action nationaux pour la réduction des émissions de CO ₂ de l'aviation civile
4.	Durée du projet :	8 mois (à compter d'avril 2016)
5.	Organe d'exécution:	Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF)
6.	Source de financement:	Budget du Plan AFI
7.	Coût du projet:	34 500 Dollars EU
8.	Justificatif :	Objectif et indicateur de performance clé ANS pour 2016 adopté par l'APIRG/20.5a – <i>“Etablir un plan d'action la réduction des émissions de CO₂ au plus tard en décembre 2016.</i>

A. Justificatif du projet

1. Depuis 2010, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a arrêté une ambitieuse stratégie de renforcement de capacités visant à soutenir les États dans l'élaboration des plans d'action en vue de la réduction des émissions de l'aviation internationale. La 38^{ème} Session de l'Assemblée de l'OACI a reconnu le succès de cette initiative de renforcement des capacités et a par ailleurs encouragé les Etats membres à soumettre des plans d'action avant fin juin 2015. Conformément à la requête de la 38^{ème} Assemblée de l'OACI, demandant qu'une assistance soit fournie aux Etats, l'OACI a organisé une série de séminaires régionaux sur l'aviation internationale et l'environnement en vue de l'élaboration des plans nationaux d'action entre avril 2014 et mars 2015.

2. En février 2015, un projet d'assistance sur l'atténuation des émissions de CO₂ de l'aviation internationale a été mis au point par l'OACI et la Commission européenne (Projet OACI-UE) destiné à élaborer des plans nationaux d'action, à mettre en place un système de protection de l'environnement et prendre des mesures d'atténuation pour 9 Etats de la région Afrique occidentale et centrale (Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo, République Démocratique du Congo (RDC), Guinée Equatoriale, Gabon et Sao Tomé et Principe). Ce projet d'élaboration des plans d'action a commencé par un séminaire de lancement. En décembre 2015, trois des Etats précités (Burkina Faso, Cameroun et Tchad) ont terminé et soumis leur plan d'action à l'OACI et cinq autres Etats (Congo, République Démocratique du Congo (RDC), Guinée Equatoriale, Gabon et Sao Tomé et Principe) étaient sur le point de soumettre les leurs.

3. En septembre 2015, le bureau OACI-WACAF a encouragé quinze (15) Etats qui ne font pas partie du projet d'assistance OACI-UE, d'assurer la participation de leur point focaux nationaux, ou un coordonnateur national pour la réduction des émissions de l'aviation à un cours de formation sur l'élaboration des plans nationaux d'action dispensés par Global Aviation Partnerships on Emissions Reductions (E-GAD) à Montréal (Canada). En raison du coût du voyage et des formalités de visa, seul un nombre limité des points focaux nationaux a pris part à cette formation. Par conséquent, uniquement quatre (4) Etats sur les quinze (15) ont rempli et soumis leurs plans d'action.

4. L'élaboration des plans nationaux d'action pour la réduction des émissions de CO₂ demeure un défi pour le reste des onze (11) Etats de la région WACAF, à savoir : Bénin, Cap Vert, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Sierra Léone.

5. Compte tenu de la lenteur des progrès observés dans l'élaboration des plans nationaux d'action et eu égard à l'initiative « *Aucun pays laissé de côté* », le comité de gestion du plan AFI a identifié ces onze (11) Etats comme étant des Etats prioritaires pour ce qui est de l'élaboration des plans nationaux d'action pour la réduction des émissions de CO₂. Il a donc décidé d'allouer des ressources pour les aider dans cette entreprise.

6. Il convient de noter en outre que l'élaboration des plans nationaux d'action pour la réduction des émissions de CO₂ est l'un des objectifs et indicateur de performance clé de navigation aérienne adopté par la 20^{ème} réunion d'APIRG en décembre 2016

B. Fin de projet/ Objectif global

6. A la fin du projet (mi novembre 2016), au moins dix (10) Etats auront rempli et soumis leurs plans nationaux d'action pour la réduction des émissions de CO₂ de l'aviation internationale.

7. Stratégie de mise en oeuvre

7.1 Le projet débutera par un atelier pratique tenu à Dakar. Cet atelier sera suivi par des activités de suivi destinées à évaluer les progrès accomplis par chaque Etat dans l'élaboration de plans d'action. En cas de nécessité, des missions d'assistance seront conduites dans au maximum cinq (5) Etats, et après trois mois, on observera que les progrès sont lents pour finaliser les plans d'action.

C. Principaux éléments

Objectif 1	Aider les Etats de la région WACAF à élaborer leurs plans d'actions pour la réduction d'émissions de CO ₂	
Indicateur de Performance clé (s)	plans d'actions pour la réduction d'émissions de CO ₂ <i>soumis par 11 Etats WACAF</i>	
Résultat 1.1	Atelier de formation sur l'élaboration d'un projet de plans d'actions	
<i>Activité #</i>	<i>Description</i>	<i>Intervenants</i>
1.1.1	Organiser un atelier de formation de quatre jours à la fin duquel chaque Etat aura assimilé la méthodologie et aura élaboré un projet de plan d'action.	<input checked="" type="checkbox"/> RO/MET <input checked="" type="checkbox"/> Expert technique (ENV –Bureau de Paris) <input checked="" type="checkbox"/> Point focal venant du Burkina Faso
Résultat 1.2	Tableau de bord des progrès accomplis par les Etats dans l'élaboration de leur plan d'action	

<i>Activité #</i>	<i>Description</i>	<i>Intervenants</i>
1.2.1	Activités de suivi par courriel (e-mail), appels téléphoniques et correspondance	RO/MET
1.2.2	Plans d'actions et identifier les Etats où les missions d'assistance s'imposent.	RO/MET
Résultat 1.3	Finalisation des plans nationaux d'action	
<i>Activité #</i>	<i>Description</i>	<i>Intervenants</i>
1.3.1	Effectuer des missions d'assistance (trois jours par Etat) , auprès des Etats identifiés au paragraphe 1.2.2.	RO/MET

D. Contributions :

1. Contributions de CAA

1.1 **Contrepartie** : Les points focaux désignés par chaque CAA pour la réduction des émissions de CO₂ fourniront l'assistance nécessaire dans la coordination, le suivi, l'établissement et la soumission du plan national d'action. Au plan national, les parties prenantes comprennent : les compagnies aériennes, les prestataires de services de navigation aérienne, les exploitants d'aéroport, les fournisseurs de carburant, les fabricants de cellules et moteurs, d'autres services gouvernementaux pour l'élaboration des plans d'action.

1.2 **Personnel de soutien**: Les CAA fourniront à l'OACI un personnel de soutien, le cas échéant.

1.3 **Bureau(x)**: Chaque CAA offrira au point focal/ coordonateur national des outils de travail appropriés (téléphone, internet, imprimante, salle de réunion etc.).

1.4 **Atelier** : chaque CAA prendra en charge les coûts de participation de son coordonnateur national à l'atelier de lancement (billet d'avion, per diem, visas etc.)

1.5 **Transport**: La CAA fournira le transport local au personnel de l'OACI sur le terrain. Elle facilitera en outre l'obtention du visa d'entrée à l'expert régional de l'OACI et lui prêtera toute autre forme d'assistance dont il aura besoin dans l'accomplissement de sa mission.

2. Contribution de l'OACI

2.1 **Financement du projet**: Le projet sera financé par le Plan AFI.

2.2 **Experts**: l'OACI s'appuiera essentiellement sur l'expert régional en matière d'environnement et de changement climatique. Par ailleurs, l'expert technique en environnement du bureau OACI de Paris et le point focal de Burkina Faso prendront part à l'atelier de lancement en qualité de facilitateur.

2.3 **Missions internationales** : une provision a été inscrite pour couvrir les frais de mission de l'OACI aux Etats, en cas de besoin.

2.4 **Suivi et compte rendu**: le bureau régional de l'OACI de Dakar est chargé de la supervision du projet, de la production du rapport de fin de projet. Ce dernier établira et assurera également la coordination avec toutes les parties prenantes au cours du projet.

2.5 **Atelier**: L'OACI assumera les coûts de l'atelier en utilisant les crédits du projet

2.6 **Dépenses diverses**, les frais généraux d'administrations qui peuvent être engagés seront remboursés par les crédits du projet.

E. Plan de travail du projet

1. Un plan de travail préliminaire est joint à titre d'Appendice A. Il est donné à titre indicatif et sera peaufiné lors de l'exécution du projet.

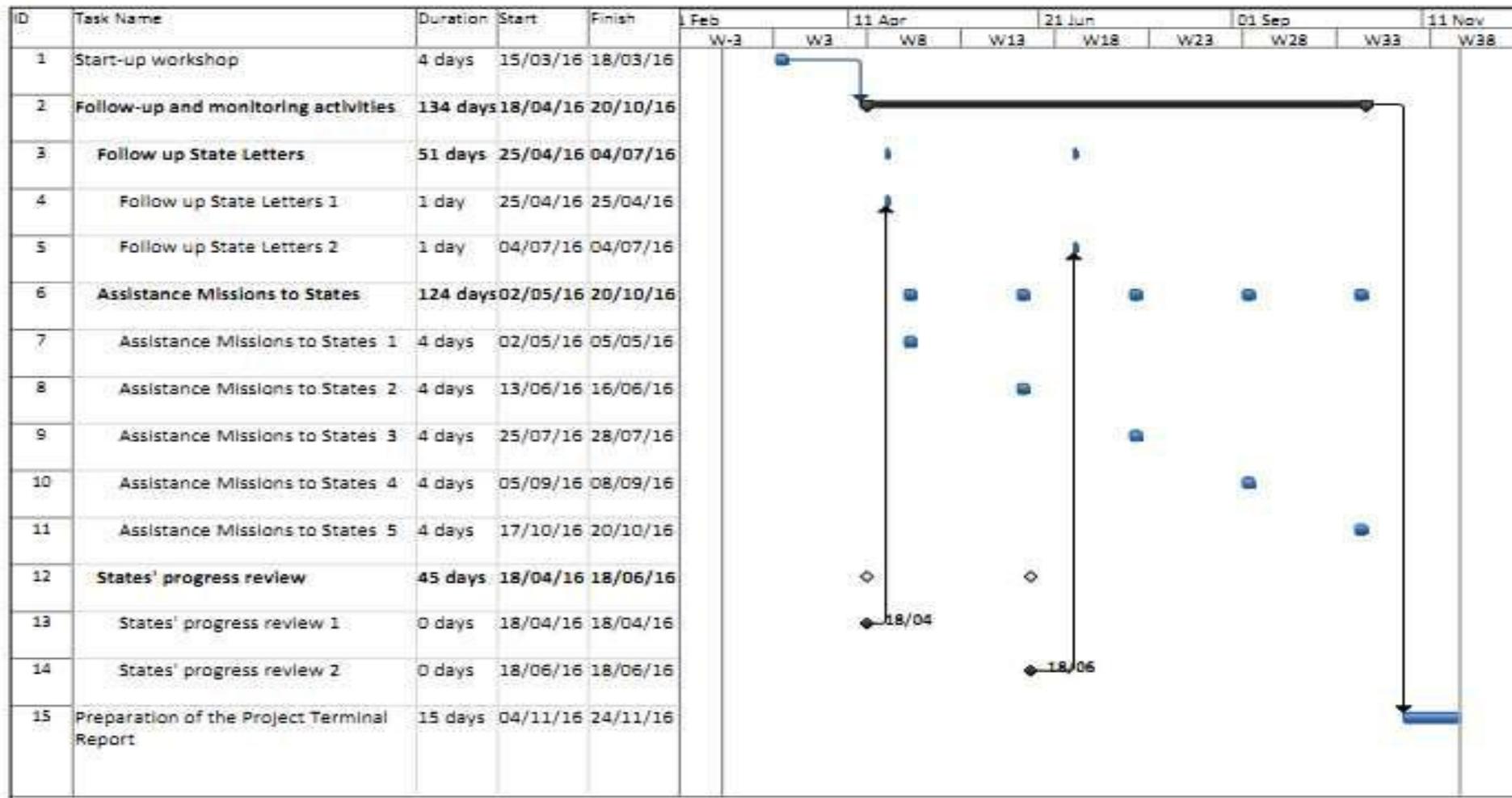
F. Coût estimatif (dollars ÉU): 34 500

----- FIN -----



Synthèse de proposition de projet

APPENDICE A – Plan de travail du projet



N°	Lieu	Section	Fond	Voyage					Réunion					Observations		
				Per diem Taux	Jours	Per diem	TTA	Voyage	Langue	Nbre estimatif des Participants	Honoraires des Interprètes	Nbre de Jour de travail Confirmé	Coût de restauration estimatif		Coût de restauration estimatif	Total des coûts
	Dakar		Mtg							E/F	16	7 560	4	7 500	960	8 520
	Paris - Dakar		Voyage	233	6	1 398	152	1 600			1					3 150
	Ougadougou - Dakar		Voyage	233	6	1 398	152	1 400			1					2 950
	Dakar - Cotonou		Voyage	148	5	740	174	1 200			2					4 228
	Dakar - Praia		Voyage	198	5	990	152	800			2					3 884
	Dakar - Conakry		Voyage	285	5	1 425	152	800			1					2 377
	Dakar - Freetown		Voyage	270	6	1 620	174	3 400			1					5 194
	Dakar - Niamey		Voyage	166	5	830	174	1 600			1					2 604
	Faux frais et dépenses imprévues (5%)															1 645
	TOTAL															34 552